

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS
LE 16 JANVIER 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 16 janvier 2020 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Marie-Ève Allain et Mireille Langlois
Messieurs Marc-Aurèle Blais, Denis Langlois et Hartley Lepage

Était également présent à cette séance, madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim.

Madame Sylvie Blais est absente de la présente séance.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 18h30.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

- 01- Adjudication de l'appel d'offres pour l'exploitation d'un restaurant/bar du Centre Plein Air La Souche
- 02- Appel d'offres pour la réfection des trottoirs
- 03- Demande de commandite
- 04- Période de questions;
- 05- Levée de la séance.

2020-01-022

**01. ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR
L'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT/BAR DU CENTRE
PLEIN AIR LA SOUCHE**

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'appel d'offres pour l'exploitation d'un restaurant /bar du Centre Plein Air La Souche, aucune soumission n'a été déposée à la date limite du 3 janvier 2020.

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été déposée plus tard que la date limite et étant la seule soumission reçue;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de monsieur Julien McInnis concernant l'exploitation d'un restaurant/bar pour le Centre Plein Air La Souche.

Cette soumission comprend certaines modifications aux spécifications mentionnées dans l'appel d'offres.

Le maire et la directrice générale par intérim sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité une entente avec monsieur Julien McInnis pour la période de janvier 2020 à décembre 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-01-023.

02. APPEL D'OFFRES POUR LA RÉFECTION DES TROTTOIRS

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2018-12 de la municipalité de Port-Daniel-Gascons a été approuvé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation en date du 28 mars 2019;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu;

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la directrice générale par intérim à soumettre un appel d'offres par voie du système électronique et faire une publication dans le journal pour la réfection des trottoirs.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-01-024

03. DEMANDE DE COMMANDITE

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons participe pour un plan de visibilité à «Secondaire en spectacle», finale régionale secteur Sud (Paspébiac) pour un montant de 300\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

04. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes dans la salle.

2020-01-025

05. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par monsieur Denis Langlois, à 18h45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Henri Grenier
Maire

Marlyne Cyr,
directrice générale par intérim